



**ARRÊTÉ N°2025/148
ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Maire de SAINT CONTEST,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du 4 septembre 2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n° 2025/41 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1^{er} mars 2025,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LELANDOIS Francine	Adjoint technique territorial	01/10/2025
LEMARCHAND Lolita	Adjoint technique territorial	01/10/2025
POIRIER Christine	Adjoint technique territorial	01/10/2025
MARAIS Catherine	Adjoint technique territorial	

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DANIEL Céline	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/10/2025
JEANNE Sylvie	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/10/2025
POISSON Corinne	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/10/2025

Avancement au grade de : Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
JULIANT Valérie	Educateur de jeunes enfants	01/10/2025

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à St Contest, le 6 octobre 2025

Le Maire,

Jean-Marc PHILIPPE

